Point conseil budget

Dispositif labellisé

Les Points conseil budget

un service gratuit labellisé par l'État

Besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les Points conseil budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Points conseil budget sont labellisés par l'État.

En quoi peuvent ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc).

Lors de ce rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.

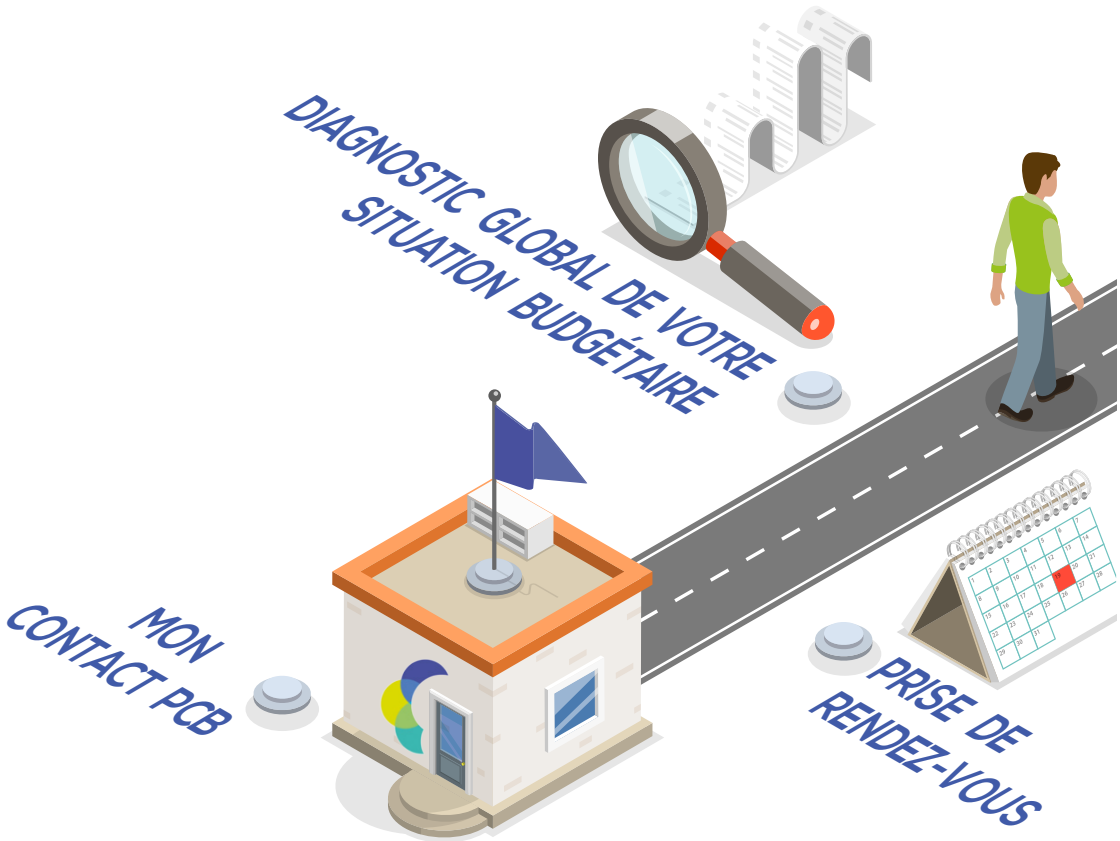

Comment trouver le PCB le plus proche de chez moi ?

Rendez-vous au plus vite sur :
www.mesquestionsdargent.fr

Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le Point conseil budget peut vous conseiller.
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget

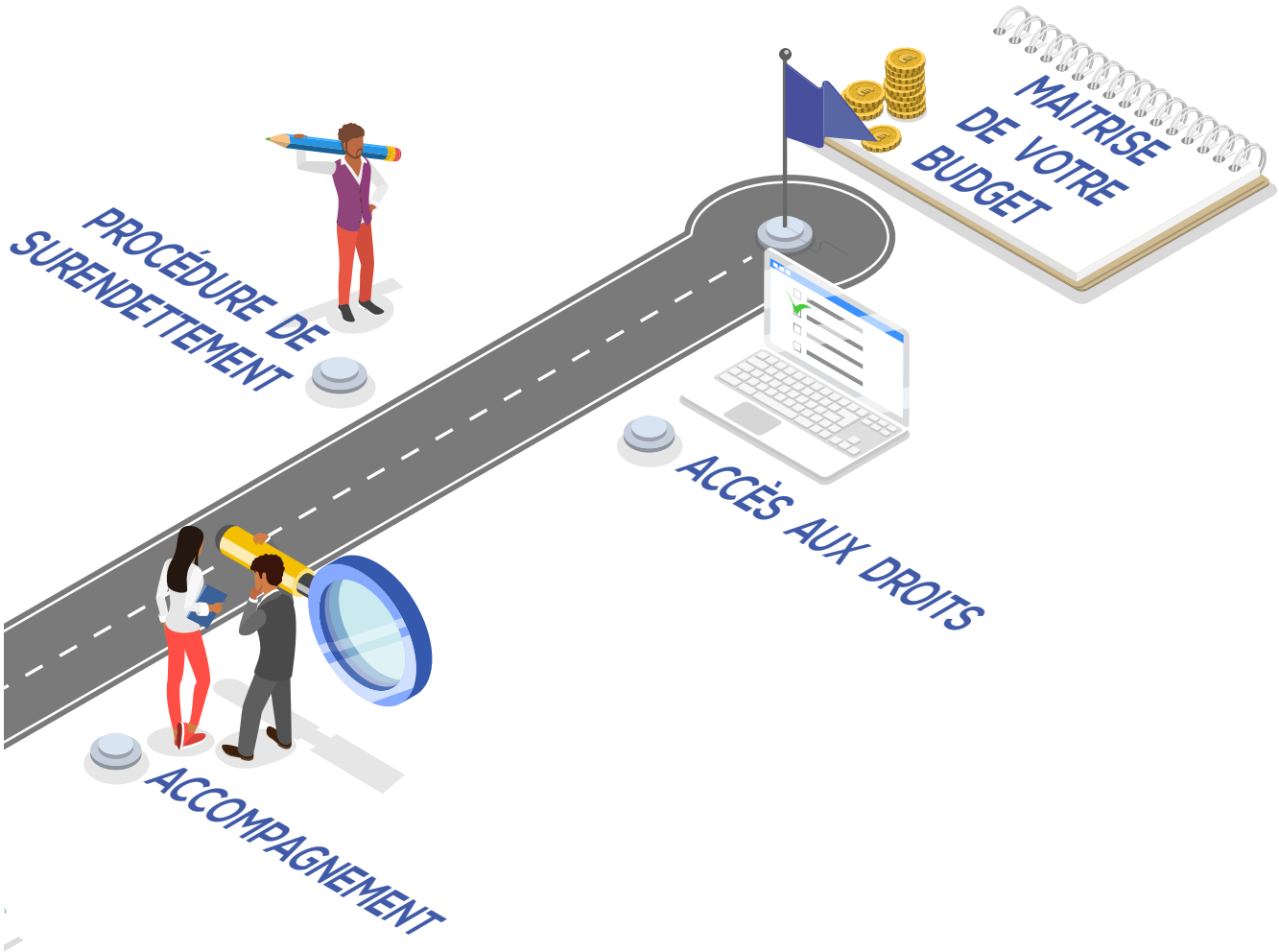

* Illustration d'un parcours possible au sein d'un PCB. Il peut varier en fonction de chaque situation individuelle. Les modalités d'accompagnement sont déterminées conjointement entre le PCB et la personne concernée.

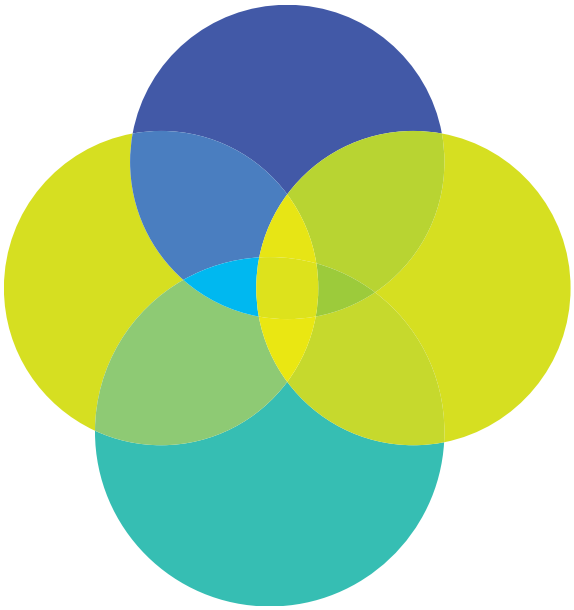

{ pcb@udaf24.fr }

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

Conception graphique : Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) | cabinet-communication / Crédits photographies : TarikVision | Shutterstock.com